

## Résumé

**Le travail du groupe d'étude sur la finance verte (GFSG) du G20 soutient l'objectif stratégique du G20 de créer une croissance forte, durable et équilibrée.** L'enjeu consiste à accroître le financement vert, lequel, selon un certain nombre d'études, nécessitera le déploiement de dizaines de milliers de milliards de dollars au cours de la prochaine décennie. Le GFSG a été mis en place pour explorer les options qui permettront de relever ce défi.

**On peut définir la « finance verte » comme le financement d'investissements produisant des avantages environnementaux dans le contexte plus large du développement durable.** Ces avantages environnementaux comprennent, par exemple, une réduction de la pollution de l'air, de l'eau et des sols, la réduction des gaz à effet de serre (GES), l'amélioration de l'efficacité énergétique tout en utilisant les ressources naturelles existantes, ainsi que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et leurs bénéfices connexes. La finance verte implique des efforts pour internaliser les externalités environnementales et ajuster la perception du risque afin d'encourager des investissements écologiques et de réduire ceux qui nuisent à l'environnement. La finance verte touche un large éventail d'établissements financiers et de classes d'actifs, et inclut à la fois le financement public et le financement privé. La finance verte implique la gestion efficace des risques environnementaux dans tout le système financier.

**La finance verte doit relever toute une série de défis.** Même si la finance verte a bien progressé, seule une petite fraction des prêts bancaires est explicitement classée verte selon les définitions nationales. Moins de 1 % des obligations mondiales sont désignées comme vertes et moins de 1 % des participations des investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale sont des actifs d'infrastructures vertes. Le potentiel de développement de la finance verte est important. Cependant, ce développement fait encore face à de nombreux obstacles. Certains sont presque exclusivement liés aux projets verts, notamment les difficultés d'internalisation des externalités environnementales, l'asymétrie d'information (par exemple, entre les investisseurs et les bénéficiaires), une capacité d'analyse inadéquate et le manque de clarté des définitions vertes. D'autres sont plus communs à la majorité des projets à long terme dans certains marchés, tels que l'asymétrie des échéances.

**Des options pour relever ces défis sont en train de se profiler.** De nombreux pays ont adopté des mesures telles que les taxes, subventions et règlements pour faire face aux défis environnementaux. Ces actions contribuent pour une grande part à l'augmentation de l'investissement vert, mais dans l'ensemble, la mobilisation de capitaux privés reste insuffisante. Ces dix dernières années, diverses options complémentaires du secteur financier ont vu le jour dans de nombreux pays du G20 pour soutenir le développement de la finance verte, tant de la part des acteurs privés que publics. L'on peut citer, entre autres, les principes volontaires pour la viabilité des prêts et de l'investissement, l'amélioration des obligations d'information et de gouvernance environnementales, et les produits financiers tels que les prêts verts, obligations vertes, fonds d'investissement dans les infrastructures vertes<sup>1</sup> et produits indicels verts. La collaboration internationale entre les banques centrales, les ministères des finances, les régulateurs et les acteurs du marché est également plus poussée, axée en grande partie sur le partage des connaissances et des expériences des pays et sur le renforcement des capacités.

**Le GFSG a été lancé alors que le G20 était sous la présidence de la Chine.** Sa mission consiste à « identifier les obstacles institutionnels et commerciaux à la finance verte, et sur la base des expériences nationales, élaborer des options sur la façon de renforcer la capacité du système

*financier visant à mobiliser des capitaux privés en faveur de l'investissement vert.* » Un programme initial de cinq thèmes a porté sur trois questions sectorielles que sont le système bancaire, le marché des obligations et les investisseurs institutionnels, ainsi que sur deux sujets transversaux, à savoir l'analyse des risques et la mesure des progrès. Le GFSG reconnaît, en raison des différentes conditions locales, que certaines options considérées comme de bonnes pratiques dans un pays peuvent ne pas convenir à un autre pays. Il a donc mis l'accent sur l'inventaire, le partage des connaissances et le développement d'options volontaires parmi lesquelles les pays peuvent faire un choix, le but étant d'instaurer une collaboration bilatérale/multilatérale. Le GFSG a examiné diverses expériences et pratiques dans les différents pays et marchés, s'est engagé auprès des acteurs du marché, a bénéficié de la participation active des organisations internationales, et a reçu des contributions de la part des instituts de recherche. Il a également travaillé en étroite collaboration avec d'autres initiatives internationales et groupes de travail du G20, notamment le groupe de travail du Conseil de stabilité financière (CSF) sur les divulgations financières liées au climat et le Groupe d'étude sur le financement pour le climat G20 (CFSG).

**Les travaux du GFSG ont abouti à un certain nombre d'options proposées au G20 et aux gouvernements nationaux. Il s'agit pour eux de les examiner à des fins d'adoption volontaire, dans le but d'améliorer la capacité du système financier à mobiliser des capitaux privés en faveur de l'investissement vert.** Les options principales sont présentées ci-dessous :

- 1. Fournir des signaux de politique et des cadres stratégiques :** Les autorités nationales pourraient donner des signaux de politique environnementale et économique plus clairs aux investisseurs en ce qui concerne le cadre stratégique de l'investissement vert, par exemple pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD) et l'Accord de Paris.
- 2. Promouvoir des principes volontaires pour la finance verte :** Les autorités nationales, les organisations internationales et le secteur privé pourraient travailler conjointement pour développer, améliorer et mettre en œuvre des principes volontaires pour des services bancaires durables et l'évaluation de leurs progrès, un investissement responsable et d'autres secteurs clés de la finance verte.
- 3. Développer des réseaux d'apprentissage pour le renforcement des capacités :** Le G20 et les gouvernements nationaux pourraient mobiliser un soutien pour l'expansion des plates-formes de renforcement des capacités fondées sur la connaissance, telles que le Sustainable Banking Network (SBN - réseau bancaire durable), les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) soutenus par les Nations Unies, ainsi que d'autres initiatives de finance verte internationales et nationales. Ces plates-formes de renforcement des capacités pourraient être élargies pour englober davantage de pays et d'établissements financiers.
- 4. Soutenir le développement des marchés locaux d'obligations vertes :** À la demande des pays intéressés par le développement de marchés d'obligations vertes en monnaie locale, les organisations internationales, les banques de développement et les organismes spécialisés du marché pourraient fournir un soutien par le biais de la collecte des données, du partage des connaissances et du renforcement des capacités. Ce soutien pourrait inclure, grâce à un travail avec le secteur privé, l'élaboration de directives relatives aux obligations vertes et aux exigences en matière d'informations à fournir, ainsi que la capacité de vérification de références environnementales. Les banques de développement pourraient également jouer un rôle dans le soutien au développement du marché, par exemple en servant d'investisseurs phares et/ou d'émetteurs de démonstration dans les marchés d'obligations vertes en monnaie locale.

- 5. Promouvoir la collaboration internationale afin de faciliter les investissements transfrontaliers dans des obligations vertes :** Les gouvernements nationaux ou organismes de marché pourraient promouvoir les investissements transfrontaliers dans des obligations vertes, notamment grâce à la collaboration bilatérale entre les différents marchés d'obligations vertes, où les acteurs du marché pourraient explorer des options pour dresser une liste de conditions mutuellement acceptée concernant les obligations vertes.
- 6. Encourager et faciliter le partage des connaissances sur le risque environnemental et financier :** Pour faciliter l'échange de connaissances, le G20/GFSG pourrait encourager un dialogue associant le secteur privé et les instituts de recherche. Il s'agirait d'explorer les risques environnementaux et les nouvelles méthodologies liées à l'analyse et à la gestion des risques environnementaux dans le secteur de la finance.
- 7. Améliorer la mesure des activités de financement vert et leurs impacts :** En s'appuyant sur le G20 et les expériences plus larges, le G20 et les gouvernements nationaux pourraient promouvoir une initiative consistant à travailler sur les indicateurs financiers verts et les définitions associées, et envisager les options d'analyse des impacts économiques plus larges de la finance verte.

---

<sup>1</sup> Les fonds d'investissement constituent une forme d'investissement collectif à capital fermé (c'est-à-dire qu'ils émettent un nombre de parts fixe) capable de dégager un horizon de placement à long terme par rapport à des véhicules d'investissement à capital ouvert. Les fonds d'investissement sont négociés en bourse, gérés par des gestionnaires de fonds, et souvent organisés sur des lignes thématiques.